HG3881
I6C3
1971
copy

Department of Finance
Ministère des Finances

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

effectuées en vertu de

LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS

et de

LA LOI SUR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

ANNÉE CIVILE 1971

Fonds Monétaire International
Banque Mondiale
Association Internationale de Développement
Société Financière Internationale

L'hon. J.N. TURNER
Ministre des Finances

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

effectuées en vertu de

LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS

et de

LA LOI SUR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

ANNÉE CIVILE 1971

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	2
A. LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	3
1. Généralités	3
2. Aspects caractéristiques de 1971	4
3. Relations du FMI avec le Canada	6
Publications du Fonds monétaire international	9
Tableaux:	
Tableau I Achats et rachats de monnaies au Fonds	11
Tableau II Transactions en DTS, du 1er janvier au 31 décembre 1971	13
B. LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	16
Revue générale	19
Le Canada et le Groupe de la Banque mondiale	20
Tableaux:	
Tableau I Prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en 1971, par région et par objet	23
Tableau II Prêts de la BIRD et crédits de l'IDA de 1946-1947 à 1971, par exercice financier, par région et par objet	24
Tableau III Résumé des opérations de la SFI, par exercice financier et par objet	25
Tableau IV Dépenses des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA en biens et services au Canada au 31 décembre 1971, par année et par objet	26

AVANT-PROPOS

Le présent rapport contient une récapitulation des opérations effectuées pendant l'année 1971 par les institutions de Bretton Woods: le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe de la Banque mondiale qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), et la Société financière internationale (SFI).

Le FMI (le "fonds") et la BIRD (la "Banque") ont été créés en 1944 lors de la conférence de Bretton Woods; la participation du Canada à ces institutions a été autorisée en vertu de la Loi de 1945 sur les accords de Bretton Woods. La SFI a été fondée en 1956 à titre de filiale de la BIRD en vertu d'un statut distinct auquel le Canada a souscrit; la participation du Canada à l'Association internationale de développement a été autorisée en vertu de la Loi sur l'Association internationale de développement de 1960.

Ces institutions ont des liens étroits entre elles. L'Affiliation au Fonds est une condition préalable de l'affiliation à la Banque et l'affiliation à la Banque une condition préalable de l'affiliation à l'IDA et à la SFI. Le FMI est chargé de favoriser la stabilité et la coopération financières internationales et se préoccupe ainsi des questions de change et du fonctionnement du système de la balance des paiements. La BIRD, de son côté, concentre son attention sur le développement économique, en particulier le financement du développement; l'IDA et la SFI fournissent des services de financement que n'offre pas la BIRD. La coopération entre ces organismes est facilité par le fait que leurs sièges sont situés dans le même complexe de bureaux à Washington (D.C.).

En tant qu'institutions spécialisées des Nations-Unies, le Fonds et la Banque présentent un rapport annuel au Conseil économique et social (ECOSOC) et le président de la banque et le directeur général du Fonds sont membres du Conseil consultatif inter-agences du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et du Comité administratif de coordination de l'ONU.

Sauf indication contraire, les chiffres mentionnés en dollars tout au long du rapport sont exprimés en monnaie des Etats-Unis à la parité en vigueur en 1971 et l'or est évalué à 35 dollars l'once d'or fin.

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

1. Généralités

Au cours de l'après-guerre, les activités du Fonds monétaire international ont tendu à faciliter l'expansion et la croissance équilibrée du commerce mondiale comme moyen d'élever les niveaux de vie et de favoriser le développement économique. Entre autres buts, il vise à promouvoir la stabilité et la discipline en matière de taux de change et à fournir des facilités d'aide en matière de balance des paiements pour permettre aux états membres de corriger les déséquilibres de leur balance des paiements avec le minimum d'effets perturbateurs sur le système international des paiements. C'est pourquoi ses ressources sont disponibles pour des prêts à court et à moyen termes aux états membres qui ont des difficultés provisoires en matière de balance des paiements. Il constitue également un centre de coopération et de consultation internationales et une source de conseils et d'assistance technique pour ses membres.

Les états membres du Fonds qui prévoient un besoin d'aide financière en provenance du Fonds ont traditionnellement le choix entre l'une ou l'autre des deux solutions qui s'offrent à eux. Tout d'abord, ils peuvent prendre des dispositions pour acheter au Fonds ("tirer") des monnaies d'autres états membres en échange de leur propre monnaie, transaction qui, dans sa totalité, entre en vigueur immédiatement. Ou bien, ils peuvent conclure avec le Fonds d'un accord de crédit "standby" qui, sous réserve de politiques appropriées de l'état membre, garantit l'accès de l'état membre intéressé, en cas de besoin et pendant une période déterminée, aux ressources du Fonds jusqu'à une limite stipulée. Dans l'un ou l'autre cas, un état membre qui effectue un tirage en monnaies d'autres états membres en échange de sa propre monnaie doit racheter sa monnaie, en utilisant de l'or ou des monnaies convertibles, dans un délai ne dépassant pas cinq ans après la date du tirage. Depuis le 1er janvier 1970, les membres du FMI qui participent au Compte de tirage spécial peuvent aussi utiliser les droits de tirage spéciaux (DTS) dans les transactions effectuées avec le FMI ou avec d'autres participants comme moyen d'effectuer des paiements ou d'obtenir des monnaies étrangères.

Le 31 décembre 1971, les ressources totales du Fonds avaient presque atteint 30 milliards de dollars. En outre, en cas de besoin, plus de 6 milliards de dollars restaient à la disposition du FMI sous forme de prêts accordés par certains états membres le Groupe des Dix en vertu des Accords généraux d'emprunts. L'encaisse-or du Fonds s'élevait à 5.3 milliards de dollars et les avoirs en monnaies des états membres à près de 23.6 milliards de dollars, y compris 769 millions en dollars canadiens, équivalant à 70 pour cent de la quote-part du Canada qui est de $1,100 millions de dollars.

Au cours de l'année 1971, on compte 31 états membres qui ont obtenu l'appui du Fonds. Les tirages effectués par les états membres au cours de l'année ont totalisé 2,175 millions de dollars; à la fin de l'année, 217 millions de dollars restaient disponibles mais non encore tirés en vertu des accords "standby" en vigueur.

2. Aspects caractéristiques de 1971

En 1971, il s'est produit deux événements qui ont revêtu une importance fondamentale pour le fonctionnement et l'évolution future du système des taux de change fixes de Bretton Woods centré sur le FMI. En premier lieu, les mouvements internationaux de capitaux se sont accélérés au cours de l'année pour atteindre des proportions sans précédent et saper la confiance dans la viabilité des accords existants. En second lieu, le 15 août, les Etats-Unis ont annoncé une série de mesures pour relancer l'économie américaine et défendre le dollar américain, et en particulier la suspension de la convertibilité du dollar américain qui avait été la pierre angulaire de la structure monétaire internationale de l'après-guerre.

Cela a entraîné une rupture temporaire de toute la discipline des taux de change fixes, le flottement général des principales monnaies et la confusion et l'incertitude généralisées en ce qui concerne les développements futurs. Ces événements ne sont pas arrivés tout à fait à l'improviste. Bien que le changement fondamental qui est maintenant manifeste dans la situation compétitive des principaux pays industriels sur les marchés mondiaux, ne soit apparu bien clairement qu'en 1971, le déséquilibre fondamental du système des paiements internationaux et l'ampleur des mouvements spéculatifs des capitaux à court terme s'étaient accrus depuis plusieurs années et les principaux pays industrialisés avaient été incapables de faire face efficacement à ces derniers développements.

La recherche d'une solution au problème immédiat de restaurer un certain ordre dans le système s'est faite par une série de discussions et de consultations bilatérales et multilatérales. Les plus marquantes de ces discussions et de ces consultations sont celles auxquelles ont donné lieu l'Assemblée générale annuelle du FMI et de la BIRD à Washington (D.C.), à la fin du mois de septembre ainsi que la série de réunions du Groupe des Dix. Lors de l'Assemblée générale annuelle, la question immédiate de restaurer l'ordre et la question à plus long terme de la réforme du système occupaient une place importante dans les discours officiels des gouverneurs et dans les discussions officieuses de couloir. Cependant, le rôle le plus important a été joué par les ministres et les suppléants du Groupe des Dix, dont les efforts lors des réunions qui ont eu lieu à différentes occasions au cours des quatre derniers mois de l'année, ont été couronnés par l'Accord du Smithsonian Institute à la mi-décembre. Cet accord prévoit un réalignement des principales monnaies (les Etats-Unis s'engageant à porter le prix de l'or à $35 à $38 l'once), obtient l'abrogation des mesures restrictives unilatérales établies par les Etats-Unis au mois d'août et introduit, à titre temporaire, au FMI la notion de marges de fluctuations plus larges ($2\frac{1}{4}$ pour

cent contre 1 pour cent) autour de nouveaux taux de base. Dans les jours qui ont suivi l'annonce de l'Accord du Smithsonian Institute, un réalignement plus général des taux de change des monnaies de la plupart des autres états membres du FMI est intervenu.

Les événements de 1971 ont souligné la nécessité d'une réforme fondamentale à long terme du système; de fait, à la clôture de l'assemblée générale annuelle, les gouverneurs du FMI ont donné instruction au conseil d'administration de poursuivre sans tarder l'étude des mesures nécessaires pour améliorer ou réformer le système monétaire international. Par la suite, à la réunion ministérielle du Groupe des Dix à Washington, qui a conduit à l'accord du Smithsonian Institute, tout le monde a été également d'avis que les travaux relatifs à la réforme du système devraient être centrés sur le FMI.

Un certain nombre de problèmes particuliers à étudier ont été déterminés, à savoir:

a) Les moyens appropriés de maintenir la stabilité des taux de change et d'assurer un degré adéquat de convertibilité dans le système;

b) le rôle approprié de l'or, des monnaies de réserve et des droits de tirage spéciaux dans le fonctionnement du système;

c) le volume approprié des liquidités;

d) le réexamen des marges de fluctuation autorisées autour des parités établies et d'autres moyens d'instaurer un degré souhaitable de souplesse; et

e) d'autres mesures destinées à faire face au problème des mouvements internationaux de capitaux.

Une des répercussions de la cessation de la convertibilité du dollar américain a été de mettre sérieusement obstacle aux rachats prévus de la part des états membres du FMI. Le tirage du mois d'août fait par les Etats-Unis sur le FMI, en vue de faciliter les rachats importants réalisés par la France et le Royaume-Uni et de "rapatrier" les dollars "excédentaires" détenus par la Belgique et les Pays-Bas, a accru les avoirs du Fonds monétaires en dollars américains, qui sont passés à 91 pour cent de la quote-part des Etats-Unis. Par conséquent, étant donné que dans les transactions de rachat, le Fonds ne peut pas accepter des monnaies quand il détient plus de 75 pour cent de sa quote-part de ces mêmes monnaies, les dollars américains offerts dans les rachats par d'autres pays sur leurs réserves n'étaient plus acceptables dans ces transactions. En même temps, d'autres pays, vu l'incertitude qui régnait, n'étaient pas disposés à voir leur monnaie utilisée d'une manière qui aurait eu un effet défavorable sur le niveau de leur position garantie par l'or envers le FMI. Aussi, depuis

ce moment-là, les opérations du FMI ont-elles été effectuées seulement en un certain nombre limité de monnaies; trois pays (le Canada, la France et l'Allemagne) ont accepté que leur monnaie soit utilisée dans les transactions du FMI à la condition que leur utilisation pour les rachats soient affectée à la longue en contre-partie des achats, ce qui atténuerait tout effet net sur leur position de réserve et minimiserait le risque d'une augmentation de leurs avoirs en dollars américains au détriment de leur position envers le FMI. Bien que cela ait permis au FMI de continuer à fonctionner, ce dernier n'a pu le faire qu'à un niveau d'activité réduit de beaucoup.

Le 1er janvier 1971, a eu lieu la deuxième allocation de droits de tirage spéciaux aux 104 pays participant au Compte de tirage spécial. La deuxième tranche a porté sur 2,949 millions d'unités de cet instrument fiduciaire de réserve, ce qui porte le total de DTS en circulation à 6,363 millions, sur une création totale convenue de 9.3 milliards de droits de tirage spéciaux au cours de la première période de base de 3 ans se terminant le 31 décembre 1972, le solde devant être réparti le 1er janvier 1972. Ce nouvel instrument de réserve a de nouveau fait l'objet d'une utilisation importante: le total des transactions s'est élevé en 1971 à 831 millions de DTS et, à la fin de l'année, le Compte général du FMI détenait environ 489 millions de DTS, soit une augmentation de 199 millions de DTS au cours de l'année. Le Canada a continué d'être un acheteur net de DTS et les avoirs canadiens en DTS au 31 décembre 1971 s'élevaient à 372 millions de DTS, soit 54 pour cent de plus que le total cumulatif des allocations.

Au cours de l'année, trois nouveaux membres sont entrés au FMI: les Fidji, Oman et le Samoa-Occidental dont les quotes-parts sont de 13, 7 et 2 millions de dollars respectivement. Tous les nouveaux membres ont accepté de participer au Compte de tirage spécial.

En septembre 1971, un accord est intervenu sur la nomination de conseillers chargés d'aider les administrateurs représentant 11 pays ou davantage pour mieux représenter les intérêts de leurs commettants. Cette initiative a bénéficié à trois des vingt administrateurs, dont deux représentent des États d'Afrique et le troisième un groupe d'états membres du Moyen-Orient.

3. Relations du FMI avec le Canada

Au cours de 1971, le dollar canadien a continué à flotter et, au début, le système établi de consultations entre les fonctionnaires du FMI et les fonctionnaires canadiens s'est poursuivi. En janvier et en juillet, des fonctionnaires du FMI ont fait de brèves visites à Ottawa pour discuter de façon non officielle du taux de change ainsi que des développements et des politiques économiques qui s'y rapportent, tandis qu'au mois d'avril se sont déroulées à Ottawa les consultations normales prévues par l'article VIII des Statuts entre des fonctionnaires du FMI et les autorités canadiennes.

Cependant, en raison des remous provoqués par les événements du mois d'août, aucune consultation trimestrielle non officielle n'a eu lieu dans la seconde moitié de l'année.

La méthode d'évaluation utilisée pour les dollars canadiens dans les transactions du FMI, mentionnée dans le rapport de l'année dernière, est demeurée en usage. Le 5 mai, le Canada a donc reçu du FMI une somme de 7.6 millions de dollars canadiens, représentant le solde dû au Canada d'après la méthode de calcul du rajustement d'évaluation à l'égard de l'exercice financier clos le 30 avril 1971. A la fin de l'année, le compte de rajustement d'évaluation faisait apparaître un autre solde de 11.8 millions de dollars canadiens en faveur du Canada, accumulés du 1er mai au 31 décembre 1971.

Les recettes résultant pour le Canada de sa qualité de membre du FMI et perçues en 1971 comprenaient: (1) 3,884,926 DTS représentant la rémunération de la position de réserve du Canada envers le FMI au cours de l'exercice clos le 30 avril 1971, (2) le revenu net de 602,061 DTS à l'égard des avoirs excédentaires en DTS du Canada au cours de la même période, (3) 1,294,975 DTS sous forme d'une répartition du revenu net et (4) de l'or évalué à $1,091,130 (à $35 l'once) représentant des intérêts des prêts accordés par le Canada au FMI en vertu des Accords généraux d'emprunts.

Les dollars canadiens ont été largement utilisés par d'autres pays dans leurs transactions d'achats et de rachats au FMI effectuées en 1971. Etant donné que, somme toute, on a utilisé plus de dollars canadiens dans les transactions de rachats que dans les transactions d'achats, cela a eu pour effet d'augmenter les avoirs du FMI en monnaie canadienne. D'autres transactions influant sur le niveau des avoirs du FMI en dollars canadiens ont consisté dans le remboursement du solde non amorti de 120 millions de dollars des prêts consentis plus tôt par le Canada au FMI en vertu des Accords généraux d'emprunts et dans la vente par le FMI de 66.4 millions de DTS au Canada payés en dollars canadiens. La première de ces opérations a eu pour effet de diminuer les avoirs du FMI en dollars canadiens, effet qui n'a été compensé qu'en partie par la dernière transaction. L'effet net de toutes ces transactions a été de diminuer de plus de la moitié la position de réserve du Canada envers le FMI au cours de 1971. Comme la position de réserve du Canada envers le FMI est passée de 669.6 millions de dollars à la fin de 1970 à 332.6 millions de dollars à la fin de 1971, les avoirs du FMI en monnaie canadienne ont augmenté, passant de l'équivalent de 50 pour cent de la quote-part du Canada au niveau de 70 pour cent.

Au cours des quatre derniers mois de 1971, lorsque, comme il a été indiqué plus haut, les opérations du FMI ont été effectuées en un certain nombre limité de monnaies, les dollars canadiens ont servi pour un montant de 85 millions de dollars (sur un total de 270 millions) aux achats effectués par d'autres pays et pour un montant de 44 millions de dollars (sur un total de 141 millions de dollars) aux rachats.

Avec effet au 1er octobre 1971, Monsieur R. Johnstone, administrateur élu par le Canada, l'Irlande et la Jamaïque, a démissionné du Conseil d'administration pour retourner à la Banque du Canada. Les trois pays intéressés ont élu à sa place Monsieur R.B. Bryce, précédemment sous-ministre des Finances, pour les représenter comme administrateur jusqu'à la prochaine élection régulière des administrateurs qui aura lieu au cours de l'Assemblée générale annuelle de 1972.

Des détails sur l'utilisation de la monnaie canadienne dans les transactions du Fonds et sur le fonctionnement du Compte de tirage spécial sont fournis aux Tableaux I et II respectivement.

PUBLICATIONS DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL EN 1971

Rapport annuel des administrateurs pour l'exercice clos le 30 avril 1971 (éditions anglaise, française et espagnole; version abrégée en allemand)

Balance of Payments Yearbook, volume 22, 1965-1969 (publié en fascicules mensuels à feuilles mobiles et en un volume relié).
Volume 23, 1966-1970 (publié partiellement en fascicules mensuels à feuilles mobiles; devra être complété en 1972)

Direction of Trade (publication conjointe du Fonds Monétaire International et de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, publication trimestrielle avec un état récapitulatif annuel, 1970)

Finance et développement (publication trimestrielle du Fonds Monétaire International et de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, paraissant en anglais, en français et en espagnol; une édition en portugais est publiée chaque année au Brésil et une édition en allemand est imprimée et distribuée de Hambourg)

International Financial News Survey (publication hebdomadaire)

International Financial Statistics (publication mensuelle, une édition anglaise et une édition trilingue avec texte et titres en anglais, français et espagnol)

The International Monetary Fund and Latin America (édition en anglais)

International Reserves: Needs and Availability; documents et comptes rendus du séminaire qui a eu lieu au FMI du 1er au 3 juin 1970

Brochures: N° 6 - Maintenance of the Gold Value of the Fund's Assets (seconde édition, en anglais)

N° 14 - The Fund's Concepts of Convertibility (éditions anglaise et espagnole)

N° 15 - Spécial Drawing Rights: The Role of Language (édition en anglais)

N° 16 - Some Reflections on the Nature of Special Drawing Rights (édition anglaise)

Schedule of Par Values, 51e édition, 15 mars 1971

Selected Decisions of the Executive Directors and Selected Documents 5e édition

Staff Papers, volume SVIII, nos 1, 2 et 3

Compte rendu sommaire de la Réunion annuelle, 1971

Surveys of African Economies: Vol. 4: République démocratique du Congo, Madagascar, Malawi, Maurice, Zambie (édition en anglais)

Vingt et unième rapport annuel sur les restrictions de change, 1971

Pour de plus amples renseignements concernant ces publications, s'adresser à:

The Secretary,
International Monetary Fund,
19th & H Streets N.W.,
Washington D.C., 20431,
U.S.A.

TABLEAU I

Achats et rachats de monnaies au Fonds

1er janvier - 31 décembre 1971
(en millions de dollars E.U.)

Pays membres	Achats		Rachats	
	Total	Partie en monnaie canadienne	Total	Partie en monnaie canadienne
Afghanistan	-	-	4.40	-
Afrique du Sud	-	-	-	-
Birmanie	6.50	-	5.00	-
Brésil	-	-	-	-
Burundi	1.50	-	3.81	-
Ceylan	14.00	-	24.36	(5.46)
Chili	77.50	(16.00)	39.50	(.01)
Chine (Taïwan)	59.86	(20.00)	-	-
Colombie	30.00	(6.00)	31.60	-
Costa Rica	6.00	-	.25	-
Danemark	-	-	26.04	(7.00)
Equateur	-	-	8.25	(6.28)
Espagne	5.00	-	48.75	(7.00)
États-Unis	1,400.54	-	10.01	-
France	100.11	-	1,028.33	(21.24)
Ghana	-	-	28.10	(7.74)
Guatemala	-	-	3.00	-
Guinée	-	-	.50	-
Haïti	-	-	3.87	(.30)
Haute-Volta	-	-	1.12	-
Honduras	-	-	-	-
Inde	-		65.00	(6.50)
Indonésie	2.87	(.98)	15.96	-
Iran	-	-	-	-
Iraq	-	-	-	-
Irlande	20.00	-	-	-
Islande	-	-	7.50	-
Italie	60.94	-	.27	-
Jamaïque	-	-	3.75	(3.49)
Laos	-	-	-	-
Lesotho	-	-	.09	-
Libéria	1.00	-	3.83	-
Malawi	-	-	-	-
Mali	2.50	-	4.00	-
Maroc	8.25	-	35.80	(6.00)
Maurice (île)	-	-	.63	-
Nicaragua	3.00	-	-	-
Nigéria	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-
Pakistan	-	-	2.78	-
Panama	1.01	-	4.40	-
Pérou	16.00	-	22.62	-
Philippines	35.00	(7.00)	14.00	(5.50)

	Achats		Rachats	
	Total	Partie en monnaie canadienne	Total	Partie en monnaie canadienne
République arabe unie (Egypte)	32.00	(14.00)	11.50	-
République dominicaine	7.50	-	3.29	-
Royaume-Uni	27.87	-	1,298.88	(269.00)
Rwanda	-	-	3.00	-
Salvador	9.00	-	5.30	-
Sierra Leone	-	-	-	-
Somalie	-	-	.05	-
Soudan	-	-	15.67	(1.00)
Swaziland	-	-	.09	-
Syrie	-	-	4.76	-
Tchad	3.80	-	-	-
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-
Tunisie	2.50	-	9.96	-
Turquie	15.00	-	27.00	(3.00)
Uruguay	9.50	-	10.60	-
Yémen	-	-	-	-
Yougoslavie	186.30	(10.00)	25.25	(1.80)
Zambie	19.00	(6.00)	-	-
Total - tous les pays	2,171.55	(79.98)	2,862.87	351.32

TABLEAU II

Transactions en DTS du 1er janvier au 31 décembre 1971

	Allocations jusqu'au 31 décembre 1971	Montant net reçu ou utilisation nette (-) Total	Dont en 1971	Avoirs au 31 décembre 1971 Montant	Pourcentage de l'allocation
	(en millions de DTS)				
Afghanistan	8.9	-5.7	-2.7	3.2	36
Afrique du Sud	55.0	-54.5	-60.0	.5	1
Algérie	26.5	1.5	-	28.0	106
Allemagne	372.8	81.7	25.7	454.5	122
Argentine	105.9	-103.1	-103.6	2.8	3
Australie	155.2	8.9	2.4	164.0	106
Autriche	48.1	8.9	.1	57.0	118
Belgique	140.5	265.0	131.0	405.4	289
Birmanie	14.5	-14.4	-6.3	-	-
Bolivie	8.9	-6.4	-4.2	2.4	28
Botswana	1.0	-	-	1.0	100
Brésil	105.9	4.6	1.1	110.5	104
Burundi	4.5	-2.7	-2.4	1.8	40
Cambodge (République Khmer)	5.9	-4.1	-2.5	1.7	29
Cameroun	6.8	-	-	6.8	100
Canada	242.0	129.9	72.1	371.9	154
Ceylan	23.6	-23.6	-10.5	-	-
Chili	37.9	.4	-.4	38.3	101
Chypre	6.2	1.5	1.0	7.6	125
Colombie	37.8	-29.5	-8.6	8.3	22
Congo (République populaire)	3.1	-1.8	-.2	1.3	43
Corée	13.8	3.9	2.0	17.6	128
Costa Rica	7.6	-7.6	-3.6	.1	1
Côte-d'Ivoire	8.8	1.0	1.0	9.8	111
Dahomey	3.1	-	-	3.1	100
Danemark	55.2	-10.4	-.4	44.8	81
Espagne	84.3	2.5	1.0	86.8	103
États-Unis	1,583.8	-484.1	-467.9	1,099.7	69
Equateur	7.7	-4.4	-.3	3.3	43
Finlande	41.3	5.7	3.4	47.0	114
France	326.0	22.0	16.0	347.9	107
Gabon	3.2	-	-	3.2	99
Gambie	1.5	-	-	1.6	100
Ghana	20.9	-17.9	-6.3	3.0	15
Grèce	31.6	-27.1	-10.3	4.5	14
Guatemala	8.1	-.2	2.0	7.8	97
Guinée	5.8	-5.7	-2.7	.1	2
Guinée équatoriale	1.9	-	-	1.9	100
Guyane	4.6	-2.5	-	2.2	46

	Allocations jusqu'au 31 décembre 1971	Montant net reçu ou utilisation nette (-) Total	Dont en 1971	Avoirs au 31 décembre 1971 Montant	Pourcentage de L'allocation
Haïti	4.5	-3.5	-1.0	1.1	24
Haute-Volta	3.1	-	-	3.1	99
Honduras	5.9	-3.0	-	2.8	49
Inde	226.6	-78.5	3.3	148.1	65
Indonésie	62.6	-62.6	-27.8	-	-
Iran	41.5	-40.4	-20.4	1.2	3
Irlande	26.3	-	-	26.4	100
Islande	5.0	-2.0	-	3.0	59
Israël	29.0	-15.9	-.8	13.1	45
Italie	212.0	15.9	44.2	227.9	108
Jamaïque	12.1	.7	.7	12.8	106
Japon	250.2	32.6	8.1	282.8	113
Jordanie	5.2	-	-	5.1	100
Kenya	10.5	1.5	1.1	12.0	114
Laos	3.1	-2.2	-1.0	.9	29
Lesotho	1.0	-.6	-.1	.4	42
Libéria	6.5	-6.4	-4.1	.1	1
Luxembourg	5.2	-	-	5.2	100
Madagascar	6.0	-	-	6.0	100
Malaisie	40.9	2.4	-	43.3	106
Malawi	3.5	-	-	3.5	100
Mali	5.3	-3.9	-1.0	1.3	24
Malte	3.4	-	-	3.4	100
Maroc	27.2	-24.8	-10.0	2.4	9
Maurice (île)	5.1	-	-	5.0	99
Mauritanie	3.1	-2.1	-2.1	.9	31
Mexique	85.0	3.4	.9	88.3	104
Nicaragua	6.1	-2.4	-.2	3.7	60
Niger	3.1	-	-	3.1	100
Nigéria	31.2	-	-	31.2	100
Norvège	50.9	4.0	2.0	54.9	108
Nouvelle-Zélande	48.0	-20.3	5.7	27.7	58
Pakistan	56.7	-43.4	-22.0	13.3	23
Panama	8.6	-5.9	-4.4	2.6	31
Paraguay	4.5	-	-	4.6	100
Pays-Bas	162.3	407.7	351.0	569.9	351
Pérou	27.5	1.0	1.0	28.4	104
Philippines	35.1	-35.1	-16.6	-	-
République arabe unie (Egypte)	45.3	-37.8	-12.7	7.5	17
République centraficaine	3.0	-3.0	-1.4	-	-
République dominicaine	10.0	-10.0	-4.6	-	-
Royaume-Uni	709.5	-118.6	25.6	590.9	83
Rwanda	4.5	-3.1	-1.1	1.4	31
Salvador	7.9	-5.8	-1.6	2.2	27
Sénégal	7.8	-5.4	-2.4	2.5	32
Sierre Leone	5.2	-2.1	-.1	3.1	60
Somalie	4.5	-1.9	-	2.6	58
Soudan	17.3	-17.3	-7.9	-	-
Suède	72.6	-	-	72.6	100
Swaziland	1.9	-1.9	-.9	-	1
Syrie	11.8	-11.7	-5.3	-	-

	Allocations jusqu'au 31 décembre 1971	Montant net reçu ou utilisation nette (-) Total	Dont en 1971	Avoirs au 31 décembre 1971 Montant	Pourcentage de l'allocation
Tanzanie	9.9	-3.5	-	6.3	64
Tchad	3.1	-3.1	-1.5	-	-
Togo	3.5	-	-	3.5	100
Trinité-et-Tobago	14.1	-6.9	-	7.2	51
Tunisie	9.6	-7.6	-1.7	2.0	21
Turquie	34.3	-29.3	-11.3	5.0	15
Ouganda	9.7	-.1	-.1	9.6	99
Uruguay	16.6	-16.6	-7.5	-	-
Venezuela	77.3	5.7	.2	83.0	107
Viêt-Nam	13.2	-	-	13.2	100
Yémen du Sud	6.8	-2.0	-	4.8	70
Yougoslavie	47.3	-45.6	-26.5	1.7	4
Zaïre (République démocratique du Congo)	27.2	-11.5	-12.0	15.7	58
Zambie	16.5	2.4	1.9	18.9	115
Total - tous les pays	6,363.2	-488.8	-198.6	5,874.4	

	à date	en 1971
Total utilisé par les pays participants	1,503.4	831.1
dont montant acquis par d'autres pays	1,014.6	632.5
par le Compte général du Fonds	488.8	198.6

Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à l'addition des chiffres des diverses rubriques.

LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BANQUE MONDIALE)

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)

a) Objet et fonctions

La fonction essentielle de la Banque mondiale et de l'IDA consiste à accorder des prêts et des crédits aux états membres, principalement les pays en voie de développement, pour la réalisation de projets qui, selon les études de la Banque, contribueront de façon notable au développement économique de l'emprunteur.

Les deux organisations diffèrent essentiellement en ce qui concerne les sources de leurs fonds et les conditions de leurs prêts. La Banque mondiale obtient la majeure partie de ses fonds en empruntant de sources privées sur les marchés financiers et, en conséquence, elle doit prêter à des conditions semblables. L'IDA compte pour la plus grosse partie de ses ressources sur des avances sans intérêt faites par les gouvernements et, ainsi, elle peut consentir des prêts à des conditions beaucoup plus avantageuses. A tous autres égards, la BIRD et l'IDA ont des politiques semblables. Les deux organisations sont desservies par le même personnel.

Pour établir le cadre général dans lequel s'exerce son activité de financiement, la Banque cherche à obtenir une image complète de la situation et des perspectives des économies des pays emprunteurs ainsi que des exigences de leur développement. Cela lui permet de déterminer les secteurs économiques et les projets qui doivent être prioritaires, et de juger des questions rattachées à la croissance et à la politique économiques du pays emprunteur ainsi qu'à son admissibilité au financement par la Banque ou par l'IDA.

En accordant une attention continuelle à la situation économique des pays membres en voie de développement, la Banque cherche aussi à les aider à utiliser de façon plus efficace toutes les ressources intérieures et étrangères dont ils disposent. Pour cela, elle les aide à formuler des politiques de développement, à créer des organismes de développement, à établir des programmes d'investissement destinés à des régions et à des secteurs déterminés, à déterminer et à élaborer des projets de financement et à encourager la coordination de l'aide au développement émanant d'organismes bilatéraux et multilatéraux.

Sur le plan de la coordination, la Banque a donné le ton en établissant des "consortiums" et des "groupes consultatifs" dans le cas de quinze pays bénéficiaires et en participant à quatre autres groupes d'aide et consortiums. Vingt-deux pays fournisseurs d'aide ont participé à une ou

plusieurs de ces activités de coordination. (La participation du Canada aux consortiums et aux groupes consultatifs de la Banque, ainsi qu'à d'autres aspects de l'activité du Groupe de la Banque mondiale, est exposée dans un chapitre distinct intitulé "Le Canada et le Groupe de la Banque mondiale".)

La Banque entretient également des relations de travail étroites avec d'autres organismes internationaux qui s'intéressent à l'aide au développement, particulièrement les Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les institutions spécialisées des Nations Unies, les banques régionales de développement et l'Organisation de Coopération et de Développement économiques. Par exemple, la Banque et les Nations Unies échangent des informations et coordonnent l'assistance technique et les autres activités en matière de développement par l'intermédiaire d'un comité de liaison à l'échelon supérieur, tandis que le Groupe de la Banque a joué le rôle d'agent d'exécution pour un certain nombre d'études de pré-investissement financées par le PNUD.

b) Ressources - La Banque dispose de trois sources principales de fonds:

(i) Le capital versé

Sur un capital autorisé de 27 milliards de dollars à la fin de 1971, environ 24 milliards avaient été souscrits, dont 2.4 milliards, soit 10 pour cent, avaient été versés. Lorsque les membres auront souscrit les parts supplémentaires qui leur ont été allouées au titre de l'augmentation du capital souscrit approuvée par les gouverneurs en 1970, le total du capital souscrit et le total de capital versé seront d'environ $25.2 milliards et $2.5 milliards respectivement.

(ii) Emprunts

Au 31 décembre 1971, la Banque avait emprunté un total de 10.7 milliards de dollars depuis le commencement des activités, dont 5.9 milliards restaient à rembourser.

(iii) Revenu net des opérations

Au 31 décembre 1971, les bénéfices non distribués et disponibles pour les opérations s'élevaient à environ 1.4 milliard de dollars. Le revenu net en 1971 a été de 190 millions de dollars, comparativement à 227 millions de dollars en 1970.

Les ressources permettant à l'IDA d'effectuer des prêts proviennent en grande partie des allocations budgétaires versées par les gouvernements des pays membres, principalement des membres des pays développés ou du Groupe I. Les ressources utilisables mises à la disposition de l'IDA ou engagées en sa faveur depuis le début de ses activités jusqu'à la fin de 1971 se sont

élevées au total à environ 3.8 milliards de dollars, dont 3.1 milliards ont été fournis par les pays du Groupe I. Le solde provient de virements effectués à l'IDA par la Banque mondiale d'une partie de ses bénéfices nets (595 millions de dollars), de souscriptions faites par des pays membres en voie de développement (48 millions de dollars), du revenu net de l'IDA (46 millions de dollars), d'un prêt consenti par la Suisse (12 millions de dollars) et d'une contribution de la Nouvelle-Zélande (5.6 millions de dollars).

c) Prêts et crédits

Au 31 décembre 1971, la Banque avait prêté un total de 16.8 milliards de dollars à 90 de ses 117 membres. La Banque consent des prêts à long terme (de 15 à 30 ans) à des taux d'intérêt réguliers. En 1971, le taux s'est maintenu à 7.25 pour cent.

Au 31 décembre 1971, l'IDA avait accordé des crédits pour un montant total de 3.5 milliards de dollars à 58 de ses 107 pays membres. Les prêts de l'IDA ne portent pas d'intérêt (mais il est perçu une commission de service de 0.75 pour cent) et sont consentis pour une durée de 50 ans avec un délai de carence de 10 ans. De façon générale, ses prêts vont aux pays qui ont un revenu par tête exceptionnellement bas et qui ne peuvent pas faire face à tous leurs besoins en capitaux étrangers aux conditions ordinaires.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

La SFI complète l'action de la Banque et de l'IDA en faisant et en encourageant des investissements à des conditions commerciales dans des entreprises productives du secteur privé de pays membres en voie de développement. Par suite de l'admission d'un pays en 1971, elle compte maintenant 96 membres. Ses ressources proviennent en partie du capital souscrit et versé par les gouvernements membres, qui s'est élevé à 107 millions de dollars en 1971. Les autres sources de fonds comprennent des prêts de la Banque mondiale pour un montant de 220 millions de dollars, un prêt des Pays-Bas de 5 millions de dollars, des réserves pour pertes de 68 millions de dollars, le produit de remboursements de 41 millions de dollars et le produit de la vente de participations dans des entreprises de la SFI pour un montant total de 165 millions de dollars.

En 1971, la SFI a contracté des engagements supplémentaires pour un montant de 107.7 millions de dollars, ce qui porte le total des engagements bruts depuis le début des activités à 603.7 millions de dollars dans 47 pays. (Les engagements nets, après déduction des annulations et des résiliations, ont été de 570.6 millions de dollars.) Sur les engagements bruts, environ 232.7 millions de dollars ont été affectés à l'Amérique latine (39 pour cent), 202.4 millions de dollars à l'Asie et au Moyen-Orient (34 pour cent), 87.2 millions de dollars à l'Afrique (14 pour cent) et 81.4 millions de dollars à l'Europe et à l'Australie (13 pour cent).

LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE EN 1971 - REVUE GÉNÉRALE

Prêts, crédits et investissements

Les prêts, crédits et investissements du Groupe de la Banque mondiale ont atteint en 1971 et au cours des trois années précédentes les totaux suivants:

(en millions de dollars E.-U.)

	1968	1969	1970	1971
Banque mondiale	1,094	1,325*	1,615	1,799*
IDA	131	463	605	580
SFI	48	88	119	108
	1,273	1,876	2,339	2,487

* Y compris les prêts consentis à la SFI pour un montant de 100 millions de dollars en 1969 et 20 millions de dollars en 1971.

Le tableau I annexé au rapport indique les prêts et les crédits de la Banque mondiale et de l'IDA en 1971 par région géographique et par objet; le tableau II est un résumé rétrospectif des prêts et des crédits par exercice, par région géographique et par objet. Le tableau III fait apparaître les investissements et les engagements de la SFI par exercice et par objet depuis le commencement des activités.

Emprunts de la Banque

En 1971, la Banque mondiale a vendu pour 1,815.5 millions de dollars de ses obligations sur les marchés financiers internationaux. Au cours de l'année dernière, la dette consolidée de la Banque a subi une augmentation nette d'un milliard de dollars environ, pour atteindre un encours total d'environ 5,924 millions de dollars.

Au cours des années précédentes, la BIRD avait limité ses offres publiques sur les marchés financiers aux émissions à long terme. Cependant, en 1971, plusieurs émissions d'obligations à moyen terme de la BIRD ont été placées aux États-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni en vue d'élargir son marché pour englober des institutions financières dont les portefeuilles d'investissement ont été concentrés sur les échéances à plus court terme.

Reconstitution des ressources de l'IDA

La mise en oeuvre de l'Accord sur la Troisième reconstitution des ressources de l'IDA, qui a été conclu en 1970, est toujours conditionnée par la ratification par les États-Unis de sa contribution à la reconstitution. La question est actuellement devant la Chambre des Représentants et le Sénat.

Dans le cadre de la Troisième reconstitution des ressources, 21 pays membres, ainsi que la Suisse, sont convenu de mettre à la disposition de l'IDA environ 813 millions de dollars par an pendant trois ans, soit un total de plus de 2.4 milliards de dollars. La quote-part du Canada de la Troisième reconstitution sera de 50 millions de dollars par an, soit un total de 150 millions de dollars. Afin de maintenir la continuité dans le programme d'engagements de l'IDA, la plupart des membres sont convenus de verser une partie de leur contribution avant la date d'entrée en vigueur de l'Accord sur la reconstitution des ressources. Au cours de l'année, le total de ces engagements anticipés s'est élevé à 355.2 millions de dollars, y compris 50 millions de dollars de la part du Canada.

LE CANADA ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Conseil des Gouverneurs

En janvier 1971, Monsieur Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de Développement international, a succédé au précédent président de l'Agence, Monsieur Maurice F. Strong, comme Gouverneur suppléant.

Fonds souscrits ou contribués

Banque mondiale

La part du Canada du capital souscrit de la Banque est de 792 millions de dollars (soit 3.43 pour cent), dont 79.2 millions de dollars, soit 10 pour cent, ont été versés. Par suite des augmentations sélectives approuvées en 1970, le Canada peut encore souscrire 149.8 millions de dollars, dont environ 15 millions de dollars seront versés. Cette souscription supplémentaire portera les chiffres du capital souscrit et du capital versé par le Canada à 941.8 millions de dollars et 94 millions de dollars respectivement, ce qui représente approximativement 3.7 pour cent du total pour tous les membres.

IDA

En tant que membre du Groupe I de l'IDA, le Canada a contribué pour 204.5 millions de dollars à l'Association. Ce chiffre comprend le premier versement de la Troisième reconstitution des ressources que le Canada a effectué avant la date d'entrée

en vigueur de l'Accord sur la reconstitution des ressources. Le Canada s'est engagé à fournir une autre contribution de 50 millions de dollars chaque année en 1972 et en 1973.

SFI

La souscription du Canada à la SFI est de 3.6 millions de dollars.

Rajustement de maintien de la valeur

Conformément aux Statuts de la BIRD, les pays sont tenus de maintenir la valeur de la part de leur souscription au capital qui a été acquittée en monnaie locale.

Au début de l'année, étant donné que le taux de change du dollar canadien flottait à la hausse par rapport au taux fixe de 1.08108 dollar canadien pour un dollar américain, la Banque mondiale et le Canada sont convenus qu'un règlement de maintien de la valeur devrait intervenir au moment du versement sur la souscription échéant en novembre 1971. Cependant, par la suite, la date limite pour les paiements des parts de capital souscrites a été reportée au 30 juin 1972. En raison de l'instabilité des arrangements monétaires internationaux, le Canada a remis au printemps 1972 le paiement de l'augmentation de sa souscription de capital ainsi que le règlement des paiements de maintien de la valeur.

Emprunts de la Banque mondiale au Canada

Au cours des années, la Banque a lancé sur le marché canadien neuf émissions d'obligations pour un montant global de 200 millions de dollars, dont environ 141 millions de dollars restent encore à rembourser.

Deux émissions ont été placées au Canada cette année: une émission de 25 millions de dollars en souscription publique d'obligations à huit ans au taux d'intérêt d'émission de 7.25 pour cent et une émission par voie privée de 50 millions de dollars aux mêmes conditions.

La Banque du Canada a également acheté une partie des émissions d'obligations à deux ans que la BIRD offre depuis un certain nombre d'années aux banques centrales et autres organismes gouvernementaux. Deux de ces émissions ont été offertes en 1971 (à des taux d'intérêt de 5.2 pour cent et de 6.5 pour cent respectivement); la Banque du Canada a acheté pour 12.5 millions de dollars d'obligations de chacune d'elles.

Biens et services canadiens pour des projets financés par la Banque et l'IDA

Au 31 décembre 1971, la somme des dépenses que l'on peut déterminer, effectuées au Canada par les emprunteurs de la Banque mondiale et de l'IDA s'est élevé à 269.5 millions de dollars. Le Tableau IV donne le détail, par année, de ces dépenses.

Personnel canadien

A la fin de 1971, le personnel du Groupe de la Banque mondiale comptait 157 ressortissants canadiens; 59 d'entre eux occupaient des postes de cadres, y compris deux hauts fonctionnaires de la Banque et un haut fonctionnaire des services de la SFI.

Contribution du Canada à titre de membre de consortiums et de groupes consultatifs organisés par la Banque

Le Canada est membre des consortiums d'aide à l'Inde et au Pakistan depuis leur création en 1958 et 1960 respectivement. Le Canada fait également partie de groupes consultatifs organisés par la Banque afin de coordonner l'aide au développement accordée à Ceylan, à la Colombie, à l'Afrique orientale, à la Corée, à la Malaysie, au Maroc, au Nigéria, au Pérou, au Soudan , à la Thaïlande et à la Tunisie. Il a participé, sous les auspices de la Banque, au financement commun de projets au Mexique et en Colombie en accordant des crédits d'exportation à long terme. Le Canada est aussi membre du Groupe intergouvernemental pour l'Indonésie et il a participé cette année au Groupe consultatif pour les Philippines à titre d'observateur.

TABLEAU I

PRÊTS DE LA BANQUE ET CRÉDITS DE L'IDA - 1971
(en millions de dollars É.-U.)

RÉGION	BANQUE		IDA		TOTAL		
	Montant	Nombre de prêts	Montant	Nombre de crédits	Montant	Nombre de prêts et crédits	Nombre de pays
Afrique	254.90	13	126.75	26	381.65	39	22
Asie	356.10	12	412.50	18	768.60	30	13
Europe	378.60	18	19.50	2	398.10	20	7
Amérique latine et Caraïbes	738.30	25	21.40	4	759.70	29	16
Océanie	51.00	3	---	-	51.00	3	3
	1,778.90	71	580.15	50	2,359.05	121	61
OBJET							
Énergie électrique	253.90	9	87.70	3	341.60	12	
Transport	618.90	20	66.30	8	685.20	28	
Agriculture	175.70	13	231.25	22	406.95	35	
Sociétés financières de développement	208.00	7	10.00	1	218.00	8	
Télécommunications	96.20	4	78.00	1	174.20	5	
Éducation	48.40	4	50.10	10	98.50	14	
Industrie	82.00	2	20.00	1	102.00	3	
Développement général et importations industrielles	85.40	2	25.00	1	110.40	3	
Adduction d'eau	177.40	7	3.00	1	180.40	8	
Assistance technique	---	-	4.00	1	4.00	1	
Planification familiale	3.00	1	4.80	1	7.80	2	
Tourisme	30.00	2	---	-	30.00	2	
	1,778.90	71	580.15	50	2,359.05	121	

TABLEAU II

PRÊTS DE LA BANQUE ET CRÉDITS DE L'IDA - de 1946-1947 à 1971
(en millions de dollars É.-U.)

EXERCICE FINANCIER 1/	PRÊTS DE LA BANQUE			CRÉDITS DE L'IDA		
	Nombre	Montant	Versements	Nombre	Montant	Versements
Cumulé jusqu'en 1960-1961	292	5,790.6	4,319.7	4	101.0	
1961-1962	29	882.3	485.4	18	134.1	12.2
1962-1963	28	448.7	620.4	17	260.0	56.2
1963-1964	37	809.8	558.9	18	283.2	124.1
1964-1965	38	1,023.3	605.7	20	309.1	222.2
1965-1966	37	839.2	668.4	12	284.1	266.9
1966-1967	46	876.8	790.4	20	353,5	342.1
1967-1968	44	846.9	772.0	18	106.6	318.8
1968-1969	84	1,399.2	762.0	38	385.0	255.8
1969-1970	70	1,680.3	771.8	56	605.6	143.3
1970-1971	78	1,896.4	954.9	53	584.0	235.1
1971 au 31 déc.	14	351.6	562.3	13	117.1	134.9
	797	16,845.1	11,871.9	287	3,523.3	2,111.6
RÉGION 2/						
Afrique	146	2,349.0		125	713.9	
Europe	131	3,021.5		10	111.8	
Asie	228	5,077.0		119	2,439.0	
Australasie	16	576.3		3	11.0	
Hémisphère occidental	274	5,124.2		30	176.7	
Société Financière Internationale	2	220.0		-	-	
	797	16,368.0		287	3,452.4	
OBJET 2/						
Reconstruction		496.8			-	
Énergie électrique		5,041.1			273.5	
Transports		5,019.4			929.1	
Communications		376.1			226.6	
Agriculture		1,491.3			907.3	
Industrie		1,170.7			59.4	
Sociétés financières de développement		1,376.8			74.6	
Développement général et importations industrielles		637.6			680.0	
Adduction d'eau et réseaux d'égouts		277.6			51.0	
Éducation		225.6			225.5	
Préparation de projets		-			10.6	
Assistance technique		-			10.0	
Planification familiale		5.0			4.8	
Tourisme		30.0			-	
Société Financière Internationale		220.0			-	
		16,368.0			3,452.4	

1/ Les exercices financiers sont ceux du Groupe de la Banque mondiale (1er juillet au 30 juin).

2/ Les chiffres sont arrondis et exprimés en chiffres nets, après annulations, remboursements et résiliations.

TABLEAU III

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DE LA SFI
(en millions de dollars E.-U.)

EXERCICE FINANCIER 1/	Investissements d'exploitation	Engagements d'aide éventuelle et de garantie d'émission	Engagements totaux	Nombre d'engagements	Versements
Cumulé 1956-1960	45.0	-	45.0	37	22.7
1960-1961	6.2	-	6.2	10	10.4
1961-1962	18.4	2.9	21.3	10	11.9
1962-1963	13.0	5.1	18.1	12	15.9
1963-1964	18.2	2.6	20.8	18	15.6
1964-1965	19.7	6.0	25.7	16	16.3
1965-1966	26.8	8.5	35.3	21	21.8
1966-1967	49.0	-	49.0	14	25.4
1967-1968	41.4	9.0	50.4	16	33.1
1968-1969	87.8	5.1	92.9	27	33.4
1969-1970	107.9	3.9	111.8	29	85.3
1970-1971	94.3	7.0	101.3	24	72.0
1971 au 31 déc.	24.9	1.0	25.9	4	36.1
Engagements bruts, nets après ajustements de change	552.6	51.1	603.7	238	399.8
Annulations et résiliations	33.8	0.2	34.0		
Engagements nets	518.8	50.9	569.7		
OBJECT					
Sociétés financières de développement					53.2
Institutions des marchés monétaires et financiers					0.7
Industrie					
Industries manufacturières					
Sidérurgie			54.6		
Engrais			56.6		
Ciment et autres matériaux de construction			71.5		
Pâtes et papier			79.4		
Textiles et fibres			60.0		
Alimentation et conservation des aliments			24.2		
Machines			34.6		
Produits chimiques et pétrochimiques			35.7		
Autres industries			37.6		
			454.2		
Industries non manufacturières					
Industrie minière			51.7		
Services publics, Impression et Édition			23.5		
Tourisme			20.4		
			95.6		549.8
Engagements bruts					603.7

1/ Les exercices financiers sont ceux du Groupe de la Banque mondiale (1er juillet au 30 juin).

TABLEAU IV

DÉPENSES DES EMPRUNTEURS DE LA BIRD ET DE L'IDA

EN BIENS ET SERVICES AU CANADA AU 31 DÉCEMBRE 1971

(en millions de dollars E.-U.)

PAR ANNÉE 1/	BIRD	IDA	TOTAL
Cumulé au 31 décembre 1969	133.5	-	133.5
1961	8.2	-	8.2
1962	3.7	-	3.7
1963	5.6	7.4	13.0
1964	4.7	1.8	6.5
1965	5.4	2.7	8.1
1966	11.6	5.3	16.9
1967	13.2	14.7	27.9
1968	6.3	7.8	14.1
1969	4.4	11.0	15.4
1970	7.6	1.3	8.9
1971	11.1	2.2	13.3
Total	215.3	54.2	269.5

1/ Année Civile